

L'homicide commis dans une relation d'intimité : comparaisons selon le sexe des agresseurs
Lucienne Martins Borges
24640316

RÉSUMÉ

L'homicide conjugal constitue un type d'homicide où la victime et l'individu homicide étaient (ou avaient été) affectivement liés l'un à l'autre, que ce soit par le mariage, par l'union de fait ou par la fréquentation. Entre 1989 et 2000, 198 homicides conjugaux ont été commis dans la Province de Québec, dont 166 (83,8 %) homicides perpétrés par des hommes et 32 (16,2 %) par des femmes. L'objectif général de cette recherche était d'apporter une compréhension plus globale de la situation et de la personne ayant commis l'homicide conjugal, et plus précisément, de vérifier comment s'exprimaient les différences selon le sexe des agresseurs, et ce, dans un échantillon de participants ayant commis l'homicide conjugal au Québec. Pour ce faire, la recherche a comporté deux étapes différentes. La première étape consistait en l'élaboration et la validation d'une *Grille d'analyse multidimensionnelle de l'homicide conjugal*, afin de pouvoir procéder à une étude sur la base uniquement de dossiers. Cette *Grille d'analyse multidimensionnelle de l'homicide conjugal* a été inspirée d'un modèle déjà existant pour l'homicide d'un enfant et commis par un parent (Dubé, & Hodgins, 1998), et de la littérature scientifique. La validation de la *Grille d'analyse multidimensionnelle de l'homicide conjugal* a été réalisée à partir d'entrevues de 10 personnes ayant commis un homicide conjugal au Québec et des données des dossiers de chaque participant (dossiers contenant les données du Bureau du Coroner, des Enquêtes de Police, des Palais de Justice et des articles de journaux). La deuxième étape de la recherche consistait en l'analyse de dossiers de cinquante-quatre (N=54) participants dont vingt-

sept (n=27) de sexe masculin et vingt-sept (n=27) de sexe féminin. Pour ce faire, un dossier pour chaque participant a été construit contenant les données du Bureau du Coroner, des Enquêtes de Police, des Palais de Justice et des articles de journaux. Pour les dix premiers dossiers, un accord interjuge a été réalisé. À partir des différences selon le sexe des agresseurs, il a été possible d'établir un profil des hommes et des femmes ayant commis l'homicide de leur conjoint-e. Parmi les différences significatives, il a été observé : les femmes étaient plus jeunes que leur agresseur et leur victime, les femmes homicides étaient plus scolarisées que les hommes homicides, un plus grand nombre d'hommes homicides avaient un emploi, les hommes étaient plus souvent les instigateurs de la violence conjugale et la femme en était la victime, les hommes commettaient plus de gestes autodestructeurs. De plus, la violence conjugale, la séparation, la consommation abusive d'alcool et les troubles psychologiques ou psychopathologiques sont des variables qui se sont dégagées de l'étude et qui pourraient avoir un impact sur la compréhension et la prévention de ce type de passage à l'acte homicide. De plus, dans les recherches futures, une attention particulière devra être portée à la nature et à l'impact du lien affectif et du lien d'attachement dans les homicides conjugaux.